© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Aider un proche

Par Profil supprimé Postée le 26/04/2018 04:57

> Bonjour
>
> Aînée d'une famille, mon frère de 27 ans vient de révéler son addiction aux jeux et ses problèmes financiers.
> Après une longue période de silence et de repli sur lui, il est allé consulter un psy et nous demande de l'aider aujourd'hui car il réalise qu'il ne peut pas s'en sortir seul. Il se sent honteux et coupable car il m'a en outre volé de l'argent et est actuellement sans emploi.
> Comment pouvons-nous l'aider (sachant qu'on a trouvé un moyen pour remettre son compte en solde positif, ce qui lui enlève déjà un poids) à s'en sortir et surtout à ne pas replonger dans le cercle vicieux, sans pour autant être trop sur son dos.
> Merci d'avance
> Cordialement

Mise en ligne le 26/04/2018

Bonjour,

Le fait que votre frère se soit ouvert à vous au sujet de ses difficultés avec les jeux nous semble intéressant parce qu'à considérer comme un pas en avant vers une résolution possible. Au-delà de l'aide financière que vous avez pu lui apporter, nous comprenons que vous souhaitiez l'accompagner au mieux dans sa démarche. Dans la mesure où il vous a lui-même fait part de son besoin d'être épaulé par la famille, peut-être pouvez-vous lui demander ce qu'il attend plus précisément de vous dans ce contexte, de quelle manière selon lui vous pourriez être aidants et à la bonne distance. Lui seul peut réellement vous donner les repères qui semblent essentiels à ses yeux.

Au-delà du soutien familial, votre frère a sollicité l'aide d'une "psy" ce qui atteste également de son désir de résoudre ses difficultés. Nous ne savons pas dans quel cadre il la rencontre, si c'est en cabinet libéral ou en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Si c'est en CSAPA, sachez que la plupart de ces centres propose de recevoir les proches pour les guider, les conseiller, les aider à aider celui ou celle qui va mal. Il est parfois possible dans ces centres, lorsque cela s'avère opportun et que tout le monde en est d'accord, d'être reçu pour des entretiens familiaux permettant notamment de co-construire un cadre familial sécurisant et bienveillant dans ces situations de grande fragilité. A toute fin utile, nous vous joignons les coordonnées des CSAPA les plus proches de chez vous offrant cette possibilité. Les consultations y sont confidentielles et non payantes.

Enfin, nous ne savons pas à quels jeux exactement joue votre frère, mais vous pouvez l'informer qu'il existe une mesure d'interdiction volontaire qui peut être mise en place à sa demande auprès du ministère de l'intérieur pour l'empêcher concrètement de jouer. Nous vous joignons en lien un article de notre site consacré aux modalités de cette procédure et à la manière de l'activer. Comme vous le lirez, elle ne peut s'appliquer qu'aux casinos, maisons de jeux et sites internet légaux, c'est-à-dire agrées par l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux En Ligne).

Notre service reste évidemment disponible, pour vous comme pour votre frère, si vous avez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre Edison - Consultation de proximité Thionville

27 rue de la Veille Porte
57100 THIONVILLE

Tél : 03 87 66 41 50
Site web : www.centre-edison.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous. Mardi et jeudi en journée.
Secrétariat : Secrétariat de Metz: Lundi 13h30 à 17h30, mardi mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 jusqu'à 17h le vendredi.

Voir la fiche détaillée

Centre Edison

5 rue Thomas Edison
57070 METZ

Tél : 03 87 66 41 50
Site web : www.centre-edison.fr
Secrétariat : Lundi 13h30 à 17h30, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Accueil du public : sur rendez-vous uniquement.

Voir la fiche détaillée

Centre Médical des Addictions

22 rue de Tivoli
57070 METZ

Tél : 03 87 76 97 32
Site web : www.epsm-metz-jury.fr/addictologie/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Voir la fiche détaillée

Centre des Wads : CSAPA - CAARUD

26 rue du Wad Billy
57000 METZ

Tél : 03 87 75 15 28
Site web : www.leswadscmsea.fr
Secrétariat : Standard du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Accueil sur rendez-vous: Lundi, mercredi 8h30-18h, mardi, jeudi 8h30-19h, vendredi 8h30-17h.
Accueil du public : Permanences sans rendez-vous: lundi 13h-15h30, mardi 14h-16h30, mercredi 9h-11h30, jeudi 15h-17h30, vendredi 14h-16h. Accueil collectif CAARUD: mardi et jeudi 15h45-18h45, mercredi et vendredi 14h-17h/ Accueil collectif Femmes le mercredi 14h30-16h30/
Substitution : Unité de délivrance de traitement de substitution: Entretien préalable au CSAPA. Initialisation et délivrance au 32 bis rue Mazelle à Metz/ Contact mail: usmetz.wads@cmsea.asso.fr

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "L'interdiction volontaire de jeux"